

Réf. : UNITAN/EDUC/2009/1045

Antananarivo, le 19 Juin 2009

Dans le cadre de sa mission de promotion, de protection et de réalisation des droits de l'enfant pour leur survie, développement, égalité et protection, l'UNICEF collabore tant avec le Gouvernement qu'avec les Organisations de la Société Civile.

L'UNICEF encourage aussi les personnes de bonne volonté qui œuvrent pour les droits de l'enfant, telles que l'Association FIHAVANANA dont UNICEF a pu observer et apprécier les actions menées en faveur d'enfants se trouvant en situation de vulnérabilité, incluant orphelins, abandonnés, et ceux dont les familles sont confrontées à différents problèmes qui réduisent leurs capacités à réaliser les droits de leurs enfants. Parmi les actions menées par l'Association FIHAVANANA, l'UNICEF a constaté celles portant sur

- la scolarisation d'enfants à travers le parrainage scolaire ou le soutien à l'alimentation dont bénéficient plus de 1.000 enfants qui vivent avec leurs familles. Ces enfants, pris en charge par ces centres, sont tous scolarisés dans les écoles publiques et privées du secteur formel. Ces actions sont conduites avec une quinzaine de centres situés à Antananarivo, Mahajanga et Ambatolampy.
- la protection d'enfants abandonnés ou orphelins à travers l'accueil au centre TOPAZA que l'Association FIHAVANANA soutient pour la scolarisation, la nutrition et pour les charges de fonctionnement de routine et la réhabilitation des locaux. Il est noté que les enfants qui y sont accueillis sont uniquement ceux qui n'ont pas de parents, en particulier de mères, et qui n'ont ni famille élargie ni famille d'accueil. Les enfants accueillis sont bien traités. Le Centre TOPAZA collabore aussi avec les services de Police et du Tribunal pour l'accueil provisoire d'enfants dont les familles sont en cours de recherche.

Ces centres ont tous une existence légale et sont régulièrement inscrits au Registre de l'Etat.

Ainsi l'UNICEF encourage-t-elle l'Association FIHAVANANA à poursuivre ses actions qui contribuent au mieux être d'enfants se trouvant en situation de vulnérabilité, en améliorant leurs conditions de vie et favorisant ainsi la réalisation de leurs droits.


Bruno MAES
Représentant de Zone
pour Madagascar,
Maurice et Comores

**Unissons-nous
pour les enfants**

unicef 

